

Nouvelles des Bibliothèques

LE CENTENAIRE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES DE PARIS

Les Bibliothèques municipales de Paris ont 100 ans. A l'occasion de ce centenaire, une présentation de documents a été réalisée du 12 novembre au 11 décembre à l'Hôtel de Sens, dans le but d'illustrer l'histoire de la lecture publique, à Paris et de faire connaître quelques richesses insoupçonnées des bibliothèques municipales parisiennes. Cette exposition a été inaugurée par M. Haas-Picard, préfet de la Seine, M. René Fayssat, vice-président du Conseil Municipal, en présence de M. Dennery, directeur des bibliothèques et de la lecture publique, M. Poindron, inspecteur général des bibliothèques adjoint au directeur, M. Eyraud, directeur des Beaux-Arts, de la Jeunesse et des Sports de la Ville de Paris.

C'est en effet le 1^{er} novembre 1865 que sur l'initiative du Maire du 11^e arrondissement, Frédéric Lévy, s'est ouverte la première bibliothèque municipale. Cet exemple fut suivi par d'autres arrondissements : 20^e, 1869 ; 3^e et 12^e, 1870 ; 10^e, 1871 ; 2^e et 4^e, 1875 ; 17^e, 1877. Ce n'est qu'en 1878 que le Préfet de la Seine, Ferdinand Hérol, organisa un Service central des bibliothèques municipales et institua le prêt à domicile.

Deux inspecteurs des bibliothèques de Paris et du département de la Seine, pionniers de la lecture publique en France : Ernest Coyecque (1864-1954) et Gabriel Henriot (1880-1964) firent réaliser d'importants progrès techniques aux bibliothèques existantes, préconisèrent l'accès aux rayons et firent voter par le Conseil Municipal les crédits nécessaires à la création d'établissements modernes et bien aménagés, par exemple la Bibliothèque centrale du 14^e arrondissement. Deux bibliothèques pour enfants furent fondées grâce à eux, « l'Heure joyeuse » et la bibliothèque de la rue Sorbier. Ce mouvement de rénovation se poursuit actuellement et des sections enfantines, ayant leurs locaux propres, furent créées dans un grand nombre d'arrondissements. Une excellente série de photographies montrait aux visiteurs les réalisations récentes de la Ville de Paris dans ce domaine. Des livres d'enfants aux couvertures chatoyantes donnaient une bonne idée de l'histoire du livre d'enfants.

Certaines bibliothèques possèdent des fonds précieux exclus du prêt : à la bibliothèque du 16^e arrondissement se trouve le fonds de linguistique et d'histoire littéraire donné à Passy-lès-Paris par Edelstein Pontas du Méril (testament du 14 octobre 1870) et un fonds de gravures et de monographies

provenant du legs fait à la Ville de Paris en 1890, par Charles Félix Parent de Rosan. La Bibliothèque du 6^e arrondissement s'est enrichie d'une importante collection de classiques français du XIX^e et du XX^e siècle due à la générosité d'Adrienne Monnier, la libraire bien connue. Des legs plus importants sont à l'origine de deux bibliothèques spécialisées : la Bibliothèque du féminisme réunie par Marguerite Durand et léguée par elle en 1931 et la Bibliothèque d'art et d'industrie Forney, fondée en 1886 et due à l'initiative de l'industriel parisien, Aimé Samuel Forney. Cette bibliothèque, outre un très riche fonds de documents originaux (toiles de Jouy, papiers peints, affiches), prête à domicile des livres, des revues et des documents iconographiques. Elle est appelée à devenir la Bibliothèque centrale de prêt pour les livres de technique et d'art décoratif.

La Ville de Paris possède actuellement 80 bibliothèques qui, au cours de l'année 1964, ont prêté 3 millions de volumes. Elle gère également deux bibliothèques d'étude : la Bibliothèque historique, consacrée à l'histoire de Paris et la Bibliothèque administrative, riche de 100 000 volumes de droit et d'économie politique. Ces deux bibliothèques, ne pratiquant pas le prêt à domicile, ne figuraient pas dans cette présentation consacrée aux bibliothèques parisiennes de lecture publique. Un catalogue ronéotypé et une plaquette illustrée concernant l'histoire des bibliothèques municipales ont été publiés à l'occasion de cette manifestation (1).

Jacqueline VIAUX

(1) On peut se les procurer en écrivant au Bureau des Bibliothèques, Cité administrative, 17, boulevard Sully-Morland, Paris (4^e).